

## **L'énergie au cœur de l'année agricole et des perspectives de Dijon Céréales ! Bilan de l'année du Groupe coopératif – Assemblée Générale 2022**

**Ce 5 décembre 2022 se déroulait la conférence de presse revenant sur le bilan de la collecte et de l'année au sein du Groupe Dijon Céréales. Une année placée sous le signe du dynamisme, de la présence terrain mais aussi de l'énergie, dans tous les sens du terme, comme l'a rappelé en introduction Didier Lenoir, Président du Groupe Dijon Céréales.**

Didier Lenoir et Christophe Richardot, Directeur Général, ont présenté les 5 axes d'une stratégie dite « de transition » du groupe Dijon Céréales, innovante, tournée vers l'avenir et à l'écoute du terrain.

Ces 5 axes sont les suivants : l'assise du socle agricole historique autour d'une coopérative de proximité, agile et experte dans l'accompagnement de ses adhérents ; le dossier majeur de l'agroénergie ; la réponse aux attentes sociétales, incarnées notamment par le développement de la marque « Nous Autrement » mais aussi la stratégie RSE ; l'implication forte dans l'Alliance BFC pour des projets inscrits à l'échelle de la Bourgogne Franche-Comté.

### **L'énergie culture : un dossier sur les rails !**

Produire de l'énergie est une vraie nécessité, et Dijon Céréales souhaite souligner la compatibilité de cette approche avec le volet agricole et alimentaire, notamment via les projets d'agrivoltaïsme - une vraie production agricole vertueuse et productive - portés par le groupe coopératif.

Pour mener à bien ces projets, Dijon Céréales et l'Alliance BFC apportent la force de frappe de la R&D agronomique, qui mesurera la complémentarité des cultures et des systèmes agrivoltaïques. *« Nous souhaitons développer la technologie en ombrières sur 1 500 ha, en travaillant sur 250 à 300 ha par an, sur 8 ans, avec la société TSE ; nous travaillons également sur un second projet de 1 500 ha de panneaux installés en palissades avec TotalEnergies, là aussi avec un déploiement d'ici 8 à 10 ans sur le département »*, souligne Christophe Richardot. *« Avec 100 ha d'ombrières photovoltaïques, on estime pouvoir répondre aux besoins en électricité de 40 000 habitants. La portée finale de notre engagement est donc particulièrement conséquente et vertueuse économiquement et sur le plan environnemental »*, précise-t-il.

Autre volet du dossier énergie : la méthanisation, un projet collectif initié voilà 4 ans déjà, et au sein duquel se lancent 150 agriculteurs avec leur coopérative, sur le secteur du Châtillonnais (nord Côte-d'Or). *« C'est un projet que l'on veut vertueux, avec la fourniture de cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE), en l'occurrence du seigle fourrager, pour faire fonctionner ce méthaniseur, sans concurrencer l'alimentaire »*, précise Didier Lenoir. A terme, 5 000ha environ seront consacrés à ces CIVEs, avec un retour de cette culture tous les 6 ans sur la même parcelle. *« L'unité devrait produire du gaz au cours du premier trimestre 2024 »*, précise Christophe Richardot, Directeur Général. *« En phase 1, nous produirons 15% des besoins résidentiels de gaz en Côte-d'Or. En phase 2, avec un procédé complémentaire, ce sera jusqu'à 30% des besoins résidentiels des habitants du*

département pour cette seule unité ». Un autre projet, plus petit, est à l'étude avec Engie sur le secteur de la plaine dijonnaise.

« A terme, la méthanisation pourra produire entre 20 et 40M de CA et la partie agrivoltaïsme entre 100 et 150M d'euros de CA. Ce qui signifie que l'on pourrait imaginer d'atteindre l'équivalence du CA agricole d'ici 10 ans. C'est un vrai virage économique et de création de valeur pour la coopérative et ses adhérents, à l'échelle de Dijon Céréales et de l'Alliance BFC», souligne Christophe Richardot. A noter que l'autorisation d'exploiter finale de Sécalia a été donnée la semaine dernière par les autorités ; ce dossier est désormais bien lancé !

« Nous allons donc investir fortement dans ce secteur, avec les coopératives de l'Alliance BFC, accompagnées dans cette démarche par des investisseurs privés. Cela traduit notre ambition, et nous positionne réellement comme un Groupe précurseur au niveau national sur ces enjeux », précise Christophe Richardot.

Enfin, Didier Lenoir précise que la coopérative s'intéresse également à la micro-méthanisation, de petites unités qui viennent s'implanter derrière un élevage par exemple. 4 à 5 projets sont d'ores et déjà lancés au niveau de Dijon Céréales et d'autres s'ajoutent avec les autres coopératives de l'Alliance BFC. Une approche pleine d'énergie qui va donc marquer encore l'année 2023 !

## **L'innovation au cœur**

Cette année 2022 a vu le déploiement d'autres dossiers importants, avec en tête de liste la mise en route d'un service R&D à l'échelle de l'Alliance BFC. Celui-ci, rassemblant près de 25 collaborateurs (ingénieurs, techniciens et alternants dans un souci de formation pour l'avenir), doit apporter un panel de solutions avec un rayonnement expérimental à 360°. La daa

Portée par cette R&D, la recherche sur de nouvelles cultures se poursuit, en réponse notamment au changement climatique, avec deux plateformes en Côte-d'Or (Aiserey, Baigneux-les-Juifs), et bientôt une 3<sup>ème</sup> à l'échelle de l'Alliance BFC, qui permettent de développer des cultures pérennes, cosmétiques, aromatiques ou encore médicinales. « Nous nous inspirons de ce qui se produit au sud, et on tente d'être proactifs », précise Didier Lenoir. La R&D déploie une expertise data très poussée, qui a déjà servi le développement d'OAD agriculteurs « maison » et vient appuyer des grandes axes d'enjeux comme celui de la gestion de l'eau en agriculture.

Le pôle agricole de la coopérative a lancé récemment les « Ateliers de la performance ». Il s'agit d'espaces de travail, impliquant les équipes commerciales mais aussi celles de l'exploitation des sites. Ils visent à déployer les services et les expertises de la coopérative auprès des adhérents, et de mieux anticiper leurs besoins actuels comme futurs, d'accompagner les jeunes agriculteurs, de devancer les demandes avec une offre de services et d'expertises unique s'appuyant sur le travail de la R&D.

## **Des actions qui sont au cœur de la RSE**

Autre volet prégnant en 2022 : la marque « Nous Autrement », portée par l'Alliance BFC, est désormais reconnue, plébiscitée par les agriculteurs et producteurs, les distributeurs comme les consommateurs. Elle est particulièrement présente dans le réseau Gamm Vert. *« C'est le reflet d'une agriculture vivante locale, qui rémunère ses agriculteurs, et qui s'attache plus que jamais à promouvoir les productions régionales, voire, demain, à relocaliser, les productions agricoles »*, souligne Christophe Richardot. Elle compte d'ores et déjà 2 000 produits chartés, 600 points de vente et 60 adhérents professionnels adhérents sur le territoire (PME locales, producteurs...etc). C'est en soi l'une des innovations clés de cette année post-covid, que Dijon Céréales et l'Alliance vont continuer à porter fortement en 2023 et au-delà.

Toutes ces démarches font aujourd'hui partie intégrante de la politique RSE du Groupe Dijon Céréales, qui chapeaute et guide la stratégie de ce dernier. *« A travers nos engagements, nous sommes bien présents pour répondre aux enjeux de l'alimentation, de la transition énergétique et environnementale, du revenu des agriculteurs, de la valorisation des produits locaux, sans oublier la fonction sociale de notre coopérative au sein du territoire, que nous cultivons et que nous animons avec nos adhérents »*, estime Didier Lenoir.

## **Côté chiffres clés**

On se rappelle une moisson plutôt belle en 2021/2022 (environ 900 000 tonnes). En 2022, elle représente 100 000 tonnes de moins en volume, avec des prix bien supérieurs compte tenu du contexte de politique internationale comme du contexte et climatique, sans oublier la crise énergétique. On note également des approvisionnements en hausse (+22%).

### **Côté chiffres d'affaires :**

- 390,4 M d'euros pour la coopérative ;
- 511,9 M d'euros de chiffre d'affaires consolidé pour le Groupe ;
- 6,3 M d'euros d'investissement au global ;
- 3431 adhérents ;
- 215 collaborateurs qui ont également des parts sociales dans la coopérative.

### **En détail, quelques chiffres :**

- Pôle agricole : 422,9M d'euros de CA
- Distribution : 40,1M d'euros de CA
- 734 collaborateurs travaillent dans le Groupe, 35 contrats jeunes alternance parmi ceux-ci, 25 stagiaires et 112 saisonniers